



Date de mise en ligne : 30 avril 2025

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00038** du **28 AVR. 2025**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur DORMESOR JOCELYN
 4 BIS RUE AMBROISE PARE
 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation : isolation des 3 façades (avant, arrière, droite) d'une épaisseur de 120mm et
couleur terracota clair

Sur un terrain sis 4 BIS RUE AMBROISE PARE
Cadastré AE346

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 28 AVR. 2025

Pour le Maire, par délégation,
La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 25 00038 du a été affichée en Mairie du au
conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,